



## Conseil d'administration Association MATH.en.JEANS samedi 17 juin 2017

Présent.e.s : Anne-Marie Menayas, Pierre Audin, Martine Janvier, Annick Boisseau, Amandine Gougard, Claude Parreau, Gilles Bailly-Maitre, Murièle Jacquier, Pierre Grihon, Hubert Proal, Françoise Bavard, Nicolas Vanlancker, Camille Armand, Jérôme Tressens, Aviva Szpirglas, Isabelle Dubois, Dror Alexinitzer, Gilles Lamboley, Hassan Alami, Robert Brouzet

Excusés : Nicolas Sans (pouvoir à Martine Janvier), Science Ouverte (pouvoir à Claude Parreau), Florence Soriano-Gafiuk (pouvoir à Isabelle Dubois), Houria Lafrance (pouvoir à Jérôme Tressens)

Invité.e.s : Line Audin, Marie Françoise Roy, Chloée Missonneau, Joelle Richard, François Ducrot, Julien Cassaigne, Julien Dumercq, Clémence Coudret

(24 votants)

### Ordre du jour :

I élection du bureau

II bilan des congrès 2017

III congrès 2018

IV Université d'Eté

V fonctionnement des équipes régionales

VI Erasmus

VII Point d'informations sur les fondations

VIII Point d'information sur l'ANRU et l'aide aux autres associations.

IX Remboursements de frais des salariés et bénévoles

X Décision concernant la prolongation du contrat de Julien Dumercq

XI questions diverses

« discussion sur le principe : la part de la contribution aux frais des congrès, pour les chercheurs, est assumée dans un premier temps par l'établissement scolaire dont le chercheur est rattaché, à défaut par son laboratoire de recherche et enfin par l'association MeJ. »

### I Election du bureau

Au terme d'une discussion, l'élection se fera à bulletin secret.

Un bureau constitué de Françoise Bavard (présidente), Pierre Grihon (Vice-Président), Hubert Proal (Trésorier), Nicolas Vanlancker (Secrétaire), Jérôme Tressens (chargé de la coordination), Aviva Szpirglas, Gilles Lamboley, Robert Brouzet, Hassan Alami et Murièle Jacquier.

Amandine Gougard se demande si un bureau de 10 personnes n'est pas trop important.

Françoise Bavard explique vouloir transmettre dès maintenant les compétences et préparer le renouvellement de différents postes du bureau.

Pierre Audin souhaite connaître le rôle de chacun au sein du bureau.

Françoise Bavard propose qu'Hassan et Gilles assistent Hubert pour la trésorerie, Murièle et Aviva assistent Nicolas (avec une réflexion sur la communication pour Murièle) et Robert Brouzet est un second vice-président.

Claude Parreau précise qu'Amnesty International a modifié ses statuts afin que le bureau ne soit pas composé de plus d'1/4 des membres du CA, ceci parce qu'il semblerait que la loi sur les associations l'imposerait depuis peu.

Aviva Szpirglas explique que la place des chercheurs dans le bureau lui semble essentielle, et c'est à ce titre qu'elle souhaite y participer.

Bureau élu à la majorité (pour 20 voix, blanc 3, nul 1)

### II Bilan des congrès 2017

Clémence Coudret dresse un bilan des congrès qui ont accueilli 3200 élèves sur les 3700 inscrits, en 11 lieux (ce qui est peut être beaucoup) : 6 en France et 5 à l'étranger, ainsi qu'une journée à Sarreguemine.

L'organisation a été pour elle plus prenante car les équipes d'organisation contenaient plus de novices. Tous ces congrès ont bénéficié de la mise en commun de l'affiche, du communiqué de presse et d'un certain nombre de cadeaux pour les congressistes, ainsi que plus de 3000 brochures offertes par le CIJM (que nous remercions).

L'Education Nationale a été représentée dans la plupart des congrès (présence d'un recteur, de nombreux IG et d'IPR).

Le congrès Roumain s'est déroulé en anglais, la journée de Sarreguemines fut bilingue (Allemand et Anglais) avec la présence de nombreux élèves et enseignants du primaire.

Une innovation mise en place au congrès de Paris : la mise en place d'un stand d'écriture pour améliorer la qualité des articles. Joëlle Richard raconte la richesse des échanges, les discussions avec les nombreux jeunes.

Claude Parreau rappelle que cette innovation est une idée de l'Université d'été.

Line Audin s'interroge sur l'impact du développement des zones sur l'organisation des congrès.

Clémence Coudret n'a pas vu l'impact pour cette année puisqu'il est encore parfois difficile de différencier équipe régionale, équipe d'organisation du congrès et membres de la direction de l'association. Cependant, le fait que tous les lieux de congrès soient connus dès le mois de juin en est une conséquence.

Les congrès 2017 ont invité 28 conférenciers et seulement 8 femmes... L'association doit continuer à viser la parité.

Jérôme Tressens explique que les coordinations régionales évoluent déjà et sont bien plus dynamiques qu'il y a 3 ans.

Clémence Coudret et Anne-Marie Menayas évoquent l'incident survenu au congrès de Paris. Tous, sur le congrès de Paris, ont constaté que certains groupes sont venus peu voir pas accompagnés...

Claude Parreau explique l'impuissance de MATH.en.JEANS devant une telle situation.

Nicolas Vanlancker propose de réfléchir à ne plus organiser de moments où les élèves sont sans surveillance (rencontre entre profs)

François Ducrot déplore le manque d'encadrement des élèves par les enseignants et pense qu'il est nécessaire de rappeler les consignes, le silence...

### **III Congrès 2018**

Clémence Coudret présente les différents congrès prévus pour 2018.

*Poitiers du 23 au 25 mars*

Une première réunion (autour d'Aviva) a réuni quelques enseignants chercheurs, quelques doctorants et la chargée de communication du labo. 600 personnes maximum sont attendues.

*Montpellier du 5 au 7 avril*

Congrès pas vraiment lancé, qui sera organisé par Anne Cortela, directrice de l'IREM, avec Camille Armand. Il pourrait réunir jusqu'à 800 personnes, dans 4 ou 5 amphis en parallèle, venant de Toulouse, Montpellier et un peu de Marseille

*Lyon*

L'équipe a commencé à se réunir.

*Orsay :*

Congrès encore à confirmer mais qui pourrait accueillir jusqu'à 400 personnes.

*Calais :*

Congrès encore à confirmer

*Nancy :*

Congrès organisé par Bruno Duchesne, qui semble bien parti et qui accueillerait les belges.

*Nantes:*

Congrès presque sur.

*Sarreguemines :*

Journée ou congrès, à trancher en fonction du nombre d'ateliers près à participer à ce congrès bilangue.

Camille Armand conseille de prendre contact avec le conseiller pédagogique de Vienne

Sont donc prévus 7 congrès en France et deux points d'interrogation qui persistent, ainsi que différents congrès internationaux (Berlin, Pondichéry, Padou (Italie) Iasi (Roumanie, congrès en Anglais) et Chicago (27 au 29 mars))

Un partenariat avec Texas Instrument est envisagé (soutien à hauteur de 1000€ au congrès de Dusseldorf sur lequel la société a tenu un stand), le partenariat avec Casio ayant pris fin en 2016). L'offre de partenariat reste à définir.

#### **IV Université d'Eté 2017**

Jérôme Tressens présente l'état de préparation de l'UE, qui se déroulera à Cosnes d'Allier du 21 au 25 août, et le programme prévisionnel. Les inscriptions arrivent doucement (15 inscrits dont 11 nouveaux). Il explique la nécessité de faire de la publicité (mailings multiples, MeJinfo...)

#### **V Equipes régionales**

Les équipes sont passées en deux ans de 9 coordonnateurs (ou en binômes) à 29 collègues coordonnateurs. Les tâches réalisées sont multiples : référent finance, web, contact universitaire et chercheur, référent association...

Julien Dumercq a organisé 7 réunions permettant de toucher plus de 50 personnes, dans le but de former les nouveaux, de renforcer les personnes...

Martine Janvier évoque les problèmes liés à une région trop étendue.

Isabelle Dubois évoque la nécessité d'associer les chercheurs aux réunions en région.

Julien Dumercq explique qu'ils viennent quand ils sont invités.

#### **VI Point Erasmus**

Julien Dumercq synthétise le dossier déposé après un an de travail, permettant un financement à hauteur de 300000€. La réponse est attendue pour le 25 juillet, pour un lancement début septembre.

#### **VII Fondations**

→ SNCF et EDF

Pierre Grihon présente les dossiers des fondations SNCF et EDF, relativement similaires, en passe d'aboutir. Seront ciblés des établissements REP, REP+ et en zone de revitalisation rurale.

Le financement d'EDF sera à hauteur de 20000€ en 2007 et 70000€ l'année suivante (régions visées PACA et grand Est)

En réponse à une question d'Isabelle Dubois, Julien Dumercq précise que les frais de déplacements des chercheurs et ceux des déplacements des ateliers sont pris en compte par la fondation. Les nouveaux ateliers pourront arriver la deuxième année (première année consacrée au développement)

La fondation SNCF propose une prise en charge sur le même format, basé sur l'appui des antennes régionales de la fondation. Les régions ciblées : Aquitaine, centre Val de Loire et un peu Bretagne, l'aide serait à hauteur de 10000€ /région avec une reconduction l'année suivante.

De plus, un tout petit espoir subsiste qu'à terme, ceci pourrait aboutir à une aide nationale.

Murièle Jacquier explique que la Franche Comté manque de chercheurs et qu'il est difficile de s'y déplacer. L'intégration des frais de déplacement des chercheurs est donc une bonne chose pour l'action MATH.en.JEANS.

→ LFSE

Le deuxième COPIL en présence du ministère de l'éducation nationale s'est réuni. L'aide de cette fondation se termine en décembre 2017. LFSE devient une fondation privée qui ne renouvellera pas les actions déjà soutenues.

Lors de cet entretien, les représentants du ministère ont évoqué le développement de MeJ dans le primaire comme nouvelle source de financement. Il ne sera de toute façon pas possible d'obtenir de postes ou de décharges. Il est possible de négocier des IMP ou des HSE.

Nicolas Vanlancker rebondit sur l'idée des IMP qui pourraient rémunérer des organisateurs de congrès.

Pierre Grihon annonce une rencontre prochaine avec le nouveau cabinet et la possibilité d'évoquer ces idées.

→ fondation TOTAL.

La fondation n'a pas fermé la porte lors des derniers échanges. Pierre Grihon va relancer cette piste..

→ Cap math se termine

Le soutien de la fondation est terminé. Le versement du dernier appel à projet est toujours en attente (55000€) (reliquat 2016).

→ Fondation Blaise Pascal

La fondation Blaise Pascal reprendra la suite du projet Cap'Math (900 000€) et prospecte pour des fonds complémentaires. La fondation lance un appel à projet très rapidement. MATH.en.JEANS y répondra en intégrant le congrès et des actions de formation (UE, journées inscrites aux PAF, journées régionales...), Julien se chargera de monter le dossier..

Pierre Grihon explique que le ministère de l'éducation nationale ne financera pas plus l'association malgré la forte augmentation d'activité puisque nous sommes déjà soutenus par LFSE

### **VIII Aide aux associations**

Malgré les retards de paiement de Cap'Math, il n'a pas été nécessaire de soutenir temporairement des associations partenaires. Néanmoins, Martin Andler nous a sollicité pour l'aider à rédiger et mettre en page différents rapports et bilans à renvoyer à l'ANRU. Clémence et Julien y ont travaillé chacun 2 à 3 jours, ainsi qu'un salarié de Sciences Ouvertes.

Afin de soutenir une troupe de théâtre mathématique, Martin Andler suggère de convier ces troupes dans nos congrès.

### **IX Remboursement de frais**

Hubert Proal souhaite clarifier les remboursements des notes de frais. Deux barèmes sont à différencier.

Pour les salariés, la grille est fixée, l'association n'a rien à décider.

Hubert demande qu'un accord soit explicité par un trésorier ou la présidente quand un salarié utilise sa voiture (au vu du niveau élevé de remboursement).

Concernant les bénévoles et les adhérents, les grilles sont libres et la décision revient à l'association. Hubert Proal propose de les fixer au même montant que les abandons de créance : 0,308 € au km, péages non inclus.

Concernant l'hébergement, il propose de limiter les remboursements à hauteur de 45€ par nuitée (avec le petit déjeuner).

Il rappelle que les abandons de créance relèvent du choix de chacun.

### **Principes adoptés à l'unanimité (24 voix pour)**

Hubert Proal annonce qu'ils seront appliqués à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

*(sortie de Clémence Coudret et Julien Dumercq)*

## **X Contrats des salariés:**

Pierre Grihon explique que le contrat de Julien Dumercq, actuellement en CDD de 18 mois, se termine fin juillet. Il dresse un bilan professionnel très satisfaisant et pose la question du passage en CDI.

Il expose la nécessité de suivre le projet Erasmus. Il présente l'évolution de la fiche de poste depuis le début du contrat : moins de développement, une aide importante dans la structuration des équipes régionales et internationales...

Hubert Proal explique que les finances permettent actuellement de payer les 3 salariés qui seraient tous en CDI. Il ne s'agit donc pas de mettre en balance un salarié par rapport à un autre.

Aviva Szpirglas rappelle qu'en CDI, seuls un licenciement économique ou une faute grave permettent de mettre fin unilatéralement au contrat.

Martine Janvier rappelle l'importance du travail de Julien Dumercq dans le fonctionnement de MATH.en.JEANS.

Le passage de Julien Dumercq en CDI est accepté à l'unanimité (24 voix pour)

Pierre Grihon poursuit sur l'évolution des contrats de Clémence Coudret et Julien Dumercq. Ils ont tous les deux des formations Bac+5 et un travail en forte autonomie proche de celui d'un cadre. Il soumet l'idée de proposer à ces deux salariés le passage au statut de cadre.

Line Audin se demande si la grille indiciaire leur donnerait une progression de salaire.

Pierre Grihon explique que ceci amènerait une augmentation de chacun des salaires. Il ajoute que Julien Dumercq est favorable à cette évolution, alors que Clémence Coudret a refusé l'idée il y a quelques semaines.

Proposition de passage Cadre pour Julien au premier Aout adoptée (23 voix pour, une abstention)

Proposition de passage cadre pour Clémence Coudret adoptée à l'unanimité (24 voix pour).

## **XI Questions diverses.**

Hubert Proal propose d'inscrire un article dans le règlement intérieur permettant de clarifier le paiement des frais de congrès liés à la participation des chercheurs : « la part de la contribution aux frais des congrès, pour les chercheurs, est assumée dans un premier temps par l'établissement scolaire dont le chercheur est rattaché, à défaut par son laboratoire de recherche et enfin par l'association MATH.en.JEANS ».

Claude Parreau s'étonne que ces frais soient présentés dans un premier temps à l'établissement et non au laboratoire.

Hubert Proal explique qu'il s'agit d'inscrire dans le règlement intérieur une pratique tacite en place depuis plusieurs années.

Gilles Bailly-Maitre explique que la participation au congrès entre dans la mission des chercheurs et la prise en charge des frais est logique.

Isabelle Dubois expose que le fonctionnement administratif des laboratoires est souvent compliqué et le fonctionnement de MATH.en.JEANS est relativement flou pour les chercheurs. L'association doit revoir sa communication envers les chercheurs.

Aviva Szpirglas propose qu'un coin du site soit dédié aux chercheurs.

Isabelle Dubois rappelle que, concrètement, les chercheurs doivent demander à l'avance les frais à leur labo. L'information est donc nécessaire.

Claude Parreau propose de missionner Aviva sur cette mission.

Marie-Françoise Roy rappelle les recommandations du conseil scientifique qui souhaite redonner une place plus grande aux chercheurs dans l'action MATH.en.JEANS.

Après discussion, un article 8 est ajouté au règlement intérieur

« La part de la contribution aux frais des congrès, pour les chercheurs, si elle n'est pas assumée par l'établissement scolaire auquel le chercheur est rattaché ou son laboratoire de recherche, est prise en charge par l'association MATH.en.JEANS »

adopté à l'unanimité (24 voix pour)

\* Suite à rencontre avec une conseillère financière de la banque, Françoise Bavard expose la réflexion

qu'elle souhaite mener afin de gérer les comptes et les faire fructifier

Marie Françoise Roy explique que les conseils de la banque sont parfois catastrophiques et mènent dans certains cas les associations à la faillite.

Françoise Bavard précise qu'il s'agirait de livrets et non pas d'actions.

Elle demande au conseil d'administration l'autorisation de diversifier les comptes où est placé l'argent de l'association MATH.en.JEANS en utilisant des livrets.

Accord donné par le CA : 21 voix pour, 3 abstentions.

Le bureau informera le conseil d'administration des choix faits lors de la prochaine séance.

\* La réunion d'un conseil d'administration lors de l'Université d'Été est évoquée. Claude Parreau fait remarquer que seuls 8 membres du CA y participeront.

Finalement, le prochain conseil d'administration est fixé au 23 septembre à 14h.

Compte-rendu par Nicolas Vanlancker